Procès-verbal de la réunion du Bureau
Lundi 18 août 2025 -09h30 en présentiel à Toulouse et en visio

Présents en visio : Pierre Cros, Didier Ceysson, , Annette Berbous, Joël Castany, Thierry Vignoboul, Jérôme Assié, Bernard Bourtoule,

Excusés : Eric Ségura, Monique Lanies, Stéphane Lapierre, Laurent Rovira, Jessica Bourset, Serge Pratmarty, Rémi Janotto

Assistent : Stéphanie Béziat, Pierre Cibot, Eric Planes

Le Président soumet à validation le procès-verbal de la réunion du bureau du 21 juillet 2025. Ce procès-verbal, ne suscitant aucune observation, il est validé à l'unanimité des membres présents.

Communication du Président

-Le Président annonce le décès du trésorier du Comité Départemental de l'Hérault, Patrick MOISSONNIER. Didier CEYSSON informera la Ligue des obsèques, elle fera une gerbe.
-Pour l'anniversaire des 30 ans du club de Mende, Didier CEYSSON sera présent pour représenter la LOR, David GUERIN représentera la FFR.
- Le 18 septembre à Foix aura lieu un colloque sur les addictions, Jean POUS et Eric PLANES seront présents et représenteront la Ligue.
- Au sujet des conventions FFR/CD/LIGUE : 6 conventions ont été signées, Didier CEYSSON doit relancer les Comités Départementaux qui n'ont pas encore répondu, Jordan ROUX doit s'occuper des conventions du Gard et de l'Aveyron qui ne peuvent pas pour l'instant être signées.
Les Comités Départementaux ont posé la question sur la possibilité d'avoir des juniors nationaux dans les sélections départementales. Eric PLANES explique que ce n'est pas possible. Le Président souhaite que la Ligue leur communique l'information sous forme de note de synthèse sur les quelques questions liées aux sélections.
-Le Président explique que les clubs ont reçu les 250 € pour les journées actions TNQC soit 61 500 € pour les clubs, la Ligue a reçu 12 000 €. Il souhaite que la Ligue communique sur ce sujet.

CTA

Stéphane LAPIERRE étant absent, il a envoyé au bureau une note complète sur les CTA, il la commentera au prochain bureau.

Match de bienfaisance

Le Président propose l'organisation d'un match de bienfaisance, le samedi 11 octobre 2025, ce sera un match de la sélection de l'Aude régionale contre une sélection d'Occitanie avec d'autres départements en y associant aussi une équipe de sapeurs-pompiers.
Pierre CIBOT doit contacter ses correspondants pompiers avec qui la Ligue a une convention.

Le stade de Narbonne est disponible et sera prêté gracieusement à cette occasion en accord avec la Mairie de Narbonne.
Les sommes collectées iront vers l'association « Aude Sinistrés » et vers le corps des sapeurs-pompiers audois. Les clubs touchés par ces incendies sont Corbières maritimes XV et 1 ou 2 clubs de XIII.
Le Président précise que la zone concernée par ce sinistre est le fief du rugby à XIII.
Le Président demande au bureau s' il peut contacter le président de la Ligue de rugby à XIII et que toutes les initiatives de rugby se fasse ce jour-là. Le bureau accepte.
La Ligue va faire une conférence de presse sur cette action.

Aides aux transports

Lauriane HAMELIN et Patrick CARDEILHAC ont travaillé sur un tableau reprenant les kilomètres effectués par les clubs selon leurs poules et leur niveau.
Le Président souhaite mettre en place un accompagnement pour tous les clubs de R1/2/3 et réserve.
Il y a des disparités entre les clubs et les catégories.
Exemple d'accompagnement envisagé:
A partir de 1000 km : 500 €
+2000 km : 1000 €
+3000 km : 1500 €

35 équipes sont au-dessus de 1500 km
2 équipes sont au-dessus de 3000 km
13 équipes font + de 2000 km
15 équipes ont leurs réserves découplées

Selon les premiers calculs, la projection budgétaire pour ces aides est d'environ 50 000 €.
Le Président demande si le bureau est d'accord pour programmer cette aide dans le futur POS.
Le bureau est d'accord, il faudra rajouter les seniors féminines, les jeunes sont déjà dotés.
Didier CEYSSON va travailler en détail tous les calculs.

Tournée d'automne des clubs

Le Président souhaite refaire la tournée des clubs occitans en octobre, novembre, décembre.
Thierry VIGNOBOUL propose de coupler ces rdv avec les réunions faites par les Comités Départementaux.
Le Président explique que cette démarche doit être annuelle ou bi annuelle.
Le Président va monter un agenda de ces rencontres.

Match U20 à Perpignan

La FFR a sollicité l'USAP pour organiser un match U20 de l'équipe de France à Perpignan le 7/02/26.
Pierre CIBOT doit appeler Barbara GIROUD de la FFR pour cette organisation.

Affectation de places équipe de France

La Ligue a reçu des affectations de places pour les prochains matchs de l'équipe de France.
Les clubs ont droit à 50 places chacun. Ils l'ont reçu directement de la FFR, les licenciés aussi.
La Ligue va proposer l'achat de ces places :
-au personnel de la ligue
-aux élus bénévoles de la LOR
-aux partenaires
-aux Comités Départementaux
Le Président demande à ce que la Ligue écrive à chacun des groupes cités précédemment.
Les Comités Départementaux doivent faire part de leur demande et surtout bien leur préciser que la revente est interdite.
Le Président demande au bureau de valider ce processus, le bureau valide.

Sondage aux clubs

Le règlement actuel de la Ligue, qui n'est pas respecté depuis 2019, indique que 14 clubs de R3 doivent monter en R2. S'ils refusent, ils sont pénalisés, ils ne peuvent pas se qualifier en championnat de France, c'est la même chose pour la R2.
La modification règlementaire souhaitée serait de ne pas pénaliser tous les clubs qui refusent la montée mais seulement obliger la montée aux clubs atteignant les ¼ de finale. Donc 8 clubs et non plus 14 seraient pénalisés. Cette modification ne peut se faire qu'en Assemblée Générale et avant le début du championnat.

Le sondage des clubs réalisé début août n'est pas révélateur car seulement une trentaine de clubs ont répondu, la période n'étant pas propice à la communication avec les clubs.
Le Président fait une projection d'agenda :

- Si l'Assemblée Générale est le 15/09/25 :

L'envoi de la convocation au CODIR doit être faite le 19/08 pour une convocation le 28/08/25.
Le bureau est d'accord pour ne rien faire avant le début de cette saison, la commission épreuves travaillera sur le sujet pour l'Assemblée Générale de juin 2026 et si des clubs refusent la montée avant l'Assemblée Générale, la Ligue le fera voter le jour de l'Assemblée Générale en juin.
Il faut sensibiliser à nouveau sur le sujet. Eric PLANES est chargé d'en parler aux CTCs.

Places pour les bénévoles des clubs

Le Président demande aux élus de rencontrer les présidents des clubs pro TOP 14, PRO D2, Nationale 1, pour récupérer des places hospitalités au profit des bénévoles.
Elles seront attribuées aux bénévoles désignés par les clubs.
Cette opération vient dans la partie « services aux clubs, aide aux bénévoles » gérée par Bernard BOURTOULE et sa commission.

Soirée des champions 22/09/25

Le Président a souhaité organiser une soirée des champions, le 22 septembre à la Ligue qui récompensera tous les clubs seniors homme et femme, champions de la saison 24/25 : les gagnants de la Coupe D'Occitanie R2 R3, les champions d'Occitanie toute catégorie, les champions de France toute catégorie et les gagnants du Challenge Thales.
Il leur est demandé d'amener leur trophée, deux personnes par club sont invitées.

Soirée Omar Hasan à Port Leucate Note d'écumes

Le vendredi 5 septembre 2025 à 21h00, la Ligue est partenaire de l'opération concert d'Omar Hasan du Festival Note d'écumes, à travers le Lor Business Club. Elle va aussi inviter ses partenaires de proximité.
Les élus recevront l'invitation, c'est à Port Leucate.

Soirée de soutien à l'Ukraine avec Gilles BOURGUIGNON

Le jeudi 25 septembre 2025 à 19h30 à l'Aréna de Narbonne une soirée caritative "Soirée des Talents Ukrainiens" est organisée. La Ligue a acheté 10 places pour soutenir l'association Narbonne-Ukraine. Elle va inviter ses partenaires et ses élus de proximité.

Divers

Bernard BOURTOULE explique qu'une réunion du Comité Départemental des Hautes Pyrénées invitant les clubs s'est tenue le 27/08/25 sur le thème de l'identité des clubs des Hautes Pyrénées.
Il n'était pas au courant, il y a le logo de la Ligue sur le courrier d'invitation mais personne à la Ligue n'est au courant.

Bernard BOURTOULE demande des précisions sur les Trophées du rugby amateur, le Président explique l'hétérogénéité des traitements par la Dépêche selon les départements.
Point des réservations des soirées départementales à ce jour :
Refus :32/46/31 (renégociation)
Accord : 81/65
La Ligue ne participera pas financièrement à ses opérations.

Bernard BOURTOULE a été questionné sur la présence de la Ligue et de ses CTCs sur le Snow rugby Ardiden pour l'édition 2026. Le Président lui répond que les organisateurs doivent faire une demande écrite à la Ligue.

Annette BERBOUS souhaite aborder le sujet des cumuls de fonctions entre les RF et les arbitres.
Elle explique qu' uniquement les arbitres qui sont en Ligue peuvent être aussi RF3.
Cédric MARCHAT doit appeler Stéphane LAPIERRE sur ce sujet pour plus de précisions.

Agenda bureau

- lundi 1er septembre 9h30 : Bureau de rentrée
- vendredi 5 septembre 21h00 : spectacle Omar Hasan, Festival Note d'écumes à Port Leucate (présence élu(e)s)
- lundi 15 septembre 9h30 : Bureau
- lundi 22 septembre 14h00 : Bureau (jour de la soirée des champions à la LOR)
- jeudi 25 septembre 19h30 : Soirée caritative (spectacle et repas) Ukraine à l'Aréna Narbonne (présence élu(e)s)
- lundi 6 octobre 9h30 : Bureau
- samedi 11 octobre : match de bienfaisance sinistrés incendie
- lundi 20 octobre 9h30 : Bureau
- samedi 25 octobre matin : CODIR
- samedi 29 novembre : AG financière LOR
- samedi 13 juin 2026 : AG de la LOR au siège de la LOR

Fin de la réunion 11h50
Prochaine réunion le 1er septembre 2025
En présentiel ou visioconférence.

Le Secrétaire Général

SStéphane LAPIERRE